

Décision n° 2024-1078
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 7 mai 2024
abrogeant l’attribution de ressources en numérotation à
la société Oxone technologies

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Oxone technologies reçu le 7 mai 2024, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 7 mai 2024, les dispositions attribuant à la société Oxone technologies (Siren : 338 559 677) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéro court généraliste	34 33	2022-1120	20/05/2022
Numéros polyvalents	09 80 00	2017-0452	06/04/2017
Numéros polyvalents	09 80 10	2017-0452	06/04/2017
Numéros polyvalents	09 80 13	2017-0452	06/04/2017
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 91 17	2018-1214	26/09/2018

Article 2. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Oxone technologies et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 7 mai 2024

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales